PENSEZ A VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES ELECTORALES !

Pour pouvoir voter aux élections européennes de juin prochain, vous devez vous inscrire avant le 3 mai 2024 en Mairie ou avant le 1er mai 2024 en ligne !

Pour ce faire :

Rendez-vous sur *service-public.fr* rubrique « démarches et outils » puis « demande d'inscription en ligne sur les listes électorales ».
Sinon, rendez-vous en Mairie !